

PROSERVE DASRI CARRIERES SUR SEINE
21 Rue des entrepreneurs
ZI des Amandiers
78420 CARRIERES SUR SEINE

Client n° : C206427205

N° TVA Intra. : FR13392015186

Facture N° 25092015288

(Original)

Du : 01/09/2025 Période : Du 01/08/2025 au 31/08/2025

VIVALTO - CLINIQUE DE MAISONS-LAFFITTE 19 AVENUE EGLE - CENTRE HOSPITALIER DES COURSES, 78600 MAISONS LAFFITTE							
Référence	Date	Désignation	Qté	Unit.	Prix Unit. HT	Montant HT	TVA
300009	01/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 2	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	01/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	2,000	UN	4,100 €	8,20 €	1
300009	04/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 2	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	04/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	2,000	UN	4,100 €	8,20 €	1
300009	08/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 3	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	08/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	3,000	UN	4,100 €	12,30 €	1
100017	11/08/2025	Fourniture CARTON 50 LITRES HAUT	10,000	UN	1,700 €	17,00 €	1
300009	11/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 1	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	11/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	1,000	UN	4,100 €	4,10 €	1
300009	14/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 3	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	14/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	3,000	UN	4,100 €	12,30 €	1
100017	19/08/2025	Fourniture CARTON 50 LITRES HAUT	10,000	UN	1,700 €	17,00 €	1
300009	19/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 3	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	19/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	3,000	UN	4,100 €	12,30 €	1
300009	22/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 1	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	22/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	1,000	UN	4,100 €	4,10 €	1

Facture N° 25092015288
(Original)
Du : 01/09/2025
Période : Du 01/08/2025 au 31/08/2025
VIVALTO - CLINIQUE DE MAISONS-LAFFITTE

19 AVENUE EGLE - CENTRE HOSPITALIER DES COURSES, 78600 MAISONS LAFFITTE

Référence	Date	Désignation	Qté	Unit.	Prix Unit. HT	Montant HT	TVA
300009	25/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 2	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	25/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	2,000	UN	4,100 €	8,20 €	1
300009	28/08/2025	Passage à la collecte (par palier) EMBALLAGES DASRI De 1 à 15 - Quantité : 1	1,000	UN	39,000 €	39,00 €	1
100025	28/08/2025	Collecte et traitement CARTON 50 LITRES HAUT	1,000	UN	4,100 €	4,10 €	1
Sous-total						458,80 €	

ATTENTION ! OBLIGATOIRE courant 2024, pour tous les producteurs de déchets. Pour garantir la continuité des collectes DASRI, vous devez obligatoirement créer un compte sur TRACKDECHETS, plateforme ministérielle <https://trackdechets.beta.gouv.fr/>

	Base TVA	Taux TVA	Montant TVA
1	458,80 €	20,00 %	91,76 €

Montant total HT : 458,80 €
Montant total NET HT : 458,80 €
Montant total TVA : 91,76 €
NET A PAYER : 550,56 €

Date échéance : 30/10/2025, 30 Jour(s) fin du mois
Réglement : Virement
Vos contacts
Exploitation : exploitation.css@proserve-dasri.com

Facturation : adv.idf@proserve-dasri.com

Relation Client : clients@proserve-dasri.com

0 806 806 016 Service gratuit + prix appel

PROSERVE DASRI - SASU au capital de 2 300 000,00€ - RCS : PARIS 832 336 077
Adresse du siège social : 93 Avenue de Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN-BICETRE
Siret : 832336077-00637 - Code APE : 3811Z - N° TVA intra. : FR 02832336077
Domiciliation bancaire : 30003 03391 00020025479 37 -
N° IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2547 937 - N° BIC : SOGE FR PP

Adresse de règlement : PROSERVE DASRI Service Encaissements - 10 rue des métiers - 39700 ROCHEFORT SUR NENON

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros sera due de plein droit par le débiteur au créancier, en application des articles L 441-3, L 441-6 et D 441-5 du code de commerce. Une majoration de 0,066% par jour de retard portant sur le montant T.T.C des factures sera appliqué pour tout paiement intervenant après la date d'échéance figurant sur la facture. Les pénalités de retard sont exigibles de plein droit, sans rappel, le lendemain de la date à laquelle le paiement est prévu.